

En Milliers d'euros

Nature des Indications / Périodes	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-14	31-déc.-13	31-déc.-12
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois

I - Situation financière en fin d'exercice

a) Capital social	1,976	1,973	1,962	1,624	986
b) Nombre d'actions émises (1)	7,905,506	7,893,742	7,846,098	6,495,531	985,718
c) Nombre d'obligations convertibles en actions (2)	0	0	94,477	0	260

II - Résultat global des opérations effectives

a) Chiffre d'affaires hors taxes	22,907	30,395	32,560	35,842	28,616
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-1,954	-2,504	3,082	4,465	1,933
c) Impôt sur les bénéfices	-4	-222	-31	305	-24
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1,950	-2,282	3,113	4,160	1,957
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-23,040	-3,478	874	2,732	956
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	-5	72

III - Résultat dilué par action (1)

a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0.25	-0.31	0.39	0.64	1.57
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-2.91	-0.46	0.11	0.42	0.77
c) Dividende versé à chaque action					

IV - Personnel :

a) Nombre de salariés	64	63	53	53	49
b) Montant de la masse salariale	3,231	3,294	2,818	2,984	2,925
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux		1,574	1,168	1,230	1,157

(1) Pour rappel, le nominal de l'action Ymagis a été divisé par 4 à l'issue de l'assemblée générale du 25 mars 2013 et de ce fait le nombre d'actions existantes multiplié par 4, rendant peu pertinente la comparaison des résultats par action entre les exercices avant et après le 31 décembre 2012.

(2) En cas de souscription de la totalité des BSA attachés aux 94 477 obligations de bons de souscription d'action émises en octobre 2014, il aurait été procédé à l'émission de 1 889 540 actions ordinaires nouvelles Ymagis de 0,25 € de valeur nominale chacune. Pour rappel, la totalité des OBSA a été remboursée le mars 2015. Ces informations sont donc présentées ici pour rappel seulement.

(3) Avant prise en compte du résultat exceptionnel de la période. Pour rappel le résultat exceptionnel s'élève à 115 K€ au 31.12.2016, 154 K€ au 31.12.2015, -350K€ au 31.12.2014, à 24 K€ au 31.12.2013 et -33K€ au 31.12.2012